



**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL  
CADETS – JUNIORS - SENIORS  
MASCULIN – FEMININ**

**CRITERIUM DEPARTEMENTAL VETERANS  
MASCULIN – FEMININ**

**COUPE DEPARTEMENTALE  
BENJAMINS - MINIMES  
MASCULIN – FEMININ**

**DIMANCHE 5 NOVEMBRE 2017**

**(08h30-18h30)**

**STADE NAUTIQUE JEAN BOUIN  
Place Nathalie Lemel  
77176 SAVIGNY-LE-TEMPLE**

*Date limite d'inscription: 26 octobre 2017*

# PLASTRONS ELECTRONIQUES DAEDO

**ATTN : seuls les pitaines sans talonnette intégrée seront autorisées**

## PRE-INSCRIPTIONS DES COACHS, COMBATTANTS ET ARBITRES

---

Les clubs auront inscrit leurs combattants et coaches au plus tard le **26 OCTOBRE 2017** sur le site [www.martial.events](http://www.martial.events) et adresseront au CDT par courrier, le règlement global des inscriptions, soit **12 euros** par coaches et par combattants (chèque à l'ordre du **CDT77**) à l'adresse suivante :

**CDT77 (c/o Mr Richard LE)  
70, rue Dubureq Clément  
77260 LA FERTE SOUS JOUARRE**

Pour permettre une durée de compétition raisonnable, nous demandons aux clubs de fournir 1 arbitre pour 5 combattants. En cas de non-respect de cette demande, le comité organisateur se verra dans l'obligation de réduire le nombre d'aires de combat utilisé ce qui augmenterait de façon considérable la durée du championnat. Nous comptons sur la bonne volonté de tous pour faire de ce championnat une compétition qui se déroule dans les meilleures conditions et le plus rapidement possible.

**Attention : ne participent pas au championnat départemental les qualifiés d'office. (Cf. liste sur le site de la FFTDA)**

Les arbitres inscrits devront être présents à la réunion d'arbitrage et le jour de la compétition. Les professeurs y veilleront (Tenue pour la compétition : pantalon gris, chemise blanche, cravate, veste verte ou bleue marine, chaussures blanches TKD ou de sport). Age minimum pour exercer la fonction de juge: 14 ans

## PESEES ET ACCREDITATIONS :

---

### Accréditations :

Les accréditations des coaches et des combattants seront remises sur place avant les pesées après vérification du passeport sportif (licence fédérale de la saison en cours et du certificat médical, autorisation parentale). La Carte Nationale d'Identité sera exigée lors de la remise des accréditations (sauf pour le Critérium Vétérans et la Coupe Benjamin Minime).

NOTA : non acceptées les demandes en cours de C.N.I ou de passeport international

### Pesées :

Elles se dérouleront le **SAMEDI 4 NOVEMBRE 2017:**

- pour les clubs Nord 77 (liste jointe envoyée par mail dès clôture des inscriptions)

**Lieu et horaires à confirmer (les infos seront envoyées ultérieurement par mail à tous les clubs)**

- pour les clubs Sud 77 (liste jointe envoyée par mail dès clôture des inscriptions)

**Stade Jean Bouin, Place Nathalie Lemel à Savigny-le-Temple de 14h à 16h**

### Rappel :

La pesée se fera après présentation du passeport sportif et l'étiquette d'accréditation collée sur le dit passeport après vérification de la carte d'identité nationale.

**IMPORTANT :** Les combattants qui se présenteront à la pesée avec un poids inférieur au poids maximum autorisé dans leur catégorie seront immédiatement disqualifiés. Seul un poids supérieur au poids maximum dans leur catégorie est accepté (excepté pour les seniors) Dans ce cas, selon le poids affiché sur la balance, les compétiteurs seront inscrits éventuellement dans une catégorie supérieure

Pièces à fournir lors du retrait des accréditations pour les combattants :

- ✓ Passeport sportif + licence fédérale de la saison en cours, autorisation parentale pour les mineurs,
- ✓ Certificat médical d'aptitude à la compétition de la saison en cours apposé sur le passeport sportif,
- ✓ Carte d'identité (nationalité française) ou passeport international ou certificat de nationalité délivré par le Procureur de la République attestant exclusivement de la nationalité française (sauf pour le Critérium Vétérans et la coupe Benjamin - Minime).

Pièces à fournir lors du retrait des accréditations pour les coaches :

- ✓ Passeport sportif + licence fédérale de la saison en cours,
- ✓ Certificat médical d'aptitude à la compétition de la saison en cours apposé sur le passeport sportif.
- ✓ Carte d'identité ou document attestant de leur majorité

**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE APRES LE 26 OCTOBRE 2017**

## COMPETITION

---

4 aires de combat de 8 m x 8 m.

L'âge de référence pour toute la saison sportive est l'âge du licencié au 31/12 de l'année civile qui suit le début de saison.

<b>07h15 :</b>	<b>Ouverture au public</b>	<b>08h30 :</b>	<b>Informations aux compétiteurs</b>
<b>08h00 :</b>	<b>Briefing arbitres</b>	<b>08h45 :</b>	<b>Début de la compétition</b>
<b>08h15 :</b>	<b>Briefing coaches</b>	<b>18h30 :</b>	<b>Fin de la compétition</b>

## CATEGORIES

---

Cf. règlements FFTDA ([www.fft-da.fr](http://www.fft-da.fr))

### Attention

**Sur le dobok des combattants, ne pourront figurer uniquement :**

- 1) La marque du dobok ou du sponsor qui ne devra pas couvrir plus de 10% de la surface  
(Ex. : ADIDAS sur la manche et sur le pantalon ne sera pas accepté)
- 2) Le nom du combattant, du club ou de la région : 30 cm x 5 cm maximum

## REGLES DE LA COMPETITION

---

Cf. règlements FFTDA ([www.fft-da.fr](http://www.fft-da.fr)) en date du 10 janvier 2015

### Dans chaque catégorie :

- La 3<sup>ème</sup> place est attribuée aux compétiteurs ayant perdu contre le vainqueur
- La 4<sup>ème</sup> place sera attribuée aux compétiteurs ayant perdu contre le 2<sup>ème</sup>
- Selon le quota pour la saison 2016/2017, les 4 premiers de chaque catégorie sont qualifiés pour le championnat régional (excepté pour les vétérans et benjamins/minimes car non qualificatifs pour eux)

**Remise des médailles :** les modalités de remise des médailles seront précisées le jour même de la compétition.

### Règles d'accès aux aires de combat :

- Seuls les compétiteurs, coaches, organisateurs et arbitres accrédités ont accès aux aires de combat.
- Les combattants ne pourront pas faire office de coach même en cas de défaite et doivent se présenter tête nue sous le casque sur l'aire de combat.
- Les coaches se présenteront en survêtement et chaussures de sport et doivent être majeurs. Ils devront se munir d'une serviette et d'une bouteille d'eau.

## INSCRIPTIONS DES QUALIFIE(E)S AUX CHAMPIONNATS ET COUPE ILE DE FRANCE

---

- Elles se feront directement à la ligue IDF.
- Le nombre de qualifiés pour les championnats et la Coupe d'IDF est spécifique à chaque département (Quota CDT77 :4)

**NOTA :** Les compétiteurs vétérans ont la possibilité de s'inscrire directement à la Coupe régionale sans participer à la compétition de leur département. Ils devront néanmoins suivre les procédures d'inscription habituelles et s'acquitter des droits d'engagement auprès de la ligue.

**Tout dossier incomplet et / ou remis hors délais sera refusé.**

**INSCRIPTIONS AUX :**  
**Championnat Départemental Cadet Junior Senior**  
**Coupe Départementale Benjamin Minime**  
**Critérium départemental Vétéran**  
**(Critérium pas obligatoire si timing trop long)**  
**du CDT 77**

## BORDEREAU DE VERSEMENT

A FAIRE PARVENIR AU C.D.T. AVANT LE : **31 OCTOBRE 2017**

**IMPORTANT** : Les Clubs qui ne seraient pas à jour du règlement des inscriptions dans les délais fixés s'exposent à ce que leurs athlètes et coachs ne participent aux compétitions

Nom du Club : \_\_\_\_\_

N° affiliation : \_\_\_\_\_

Mode de règlement : \_\_\_\_\_ Adressé le : \_\_\_\_\_

Banque : \_\_\_\_\_ N° du chèque : \_\_\_\_\_

NOMBRE D'INSCRITS	CATEGORIES	PRIX UNITAIRE	TOTAL
	Droit(s) d'inscription Benjamin	12€	
	Droit(s) d'inscription Minime	12€	
	Droit(s) d'inscription Cadet	12€	
	Droit(s) d'inscription Juniors	12€	
	Droit(s) d'inscription Seniors	12€	
	Droit(s) d'inscription Vétéran	12€	
	Droit(s) d'inscription Coachs	12€	
	Chèque à l'ordre du <b>CDT77</b>	<b>TOTAL</b>	

Tampon du Club

Signature du Président du Club

**Notes:**

